



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Attestation pour le cadastre cantonal fribourgeois des sites pollués

—
Formulaire de demande

Objet de la demande

Cession

Partage

Auteur de la demande

Nom et prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Données sur la parcelle

Nom de la commune _____

N° RF de la parcelle _____

Adresse de la parcelle (si existante) _____

Coordonnées géographiques (x ; y) _____ / _____

Remarque :

Le formulaire ci-dessus doit être dûment rempli. Si des données sont manquantes ou inexactes et que le numéro RF de la parcelle ne correspond pas aux coordonnées géographiques, la demande vous sera renvoyée.

Afin de faciliter la localisation de la parcelle, un plan de situation avec numéro de parcelle et coordonnées géographiques doit être joint à la présente demande (impression depuis le guichet cartographique, plan de géomètre ou communal, etc.).

Date de la demande _____ Signature _____

La partie ci-dessous est à compléter par l'autorité compétente

La parcelle est-elle concernée par un site pollué inscrit au cadastre cantonal fribourgeois ?

Oui, N°SIPO _____ - _____

Non



Si la parcelle est concernée par un site pollué, une [demande d'autorisation de cession ou de partage](#) accompagné d'un extrait du registre foncier doit être envoyée à l'adresse suivante :

Service de l'environnement, Romano Dalla Piazza, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez ou par fax au 026 305 10 02.

Date de la vérification _____ Signature _____

Service de l'environnement
Section déchets et sites pollués